

Eco-logique

n°2 - Octobre 2021

LA REVUE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE DE LA CCAVM




La CCAVM en action

La Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan s'est engagée à devenir une collectivité exemplaire pour lutter contre le changement climatique. Lors de la dernière édition, vous avez pu découvrir les différents projets de la CCAVM : les recettes de pâte à neige et pâte à modeler à faire soi-même des crèches, l'approbation du PCAET, la prise de compétence mobilité, la nouvelle déchetterie de Saint-Brancher...

Pour cette deuxième édition, deux grands événements vous seront présentés. Le Festival des solutions écologiques pour lequel les agents se sont investis pour organiser un projet commun qui a permis de sensibiliser les élus, familles, enfants, et agents aux enjeux de la transition écologique. Le Challenge de la mobilité pour inciter les agents à venir au travail autrement que seul dans sa voiture. Les agents ont dû s'organiser autrement et certains ont dû adapter leurs horaires pour pouvoir faire du covoiturage. Une réflexion devra être menée en interne pour pérenniser cette pratique.

C'est avec plaisir que je vous laisse découvrir cette deuxième édition de la revue « Eco-logique » de la Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan.



Pascal GERMAIN
Président de la CCAVM

La CCAVM engagée dans le Festival des solutions écologiques

La Communauté de Communes a participé au Festival des solutions écologiques organisé par la Région Bourgogne-Franche-Comté du 6 au 12 septembre 2021. Nos services se sont réunis début mars pour organiser un projet commun en lien avec la transition écologique. Différentes actions ont été organisées afin de sensibiliser les familles, enfants, agents et élus à cette thématique.

La **Crèche Capucine** a organisé différents ateliers tout au long de la semaine. Par exemple, les enfants ont pu fabriquer de la peinture et de la pâte à modeler maison, effectuer des activités de jardinage et faire de la pâtisserie avec des restes de fruits. Afin de clôturer la semaine, la crèche a organisé un moment de partage et de convivialité. Au total, ce sont sept familles qui ont participé à cette matinée d'échanges. Pendant que les enfants jouaient avec leurs réalisations, une maman a proposé un atelier de fabrication de lessive et de pastilles de lave-vaisselle. Tous les participants ont pu repartir avec un échantillon de lessive maison pour essayer chez eux !



La **Crèche Galipette** a organisé le vendredi 10 septembre une journée sans jouets. L'objectif est de développer la créativité et l'imagination de l'enfant en lui proposant différents objets du quotidien. Ce qui a également permis aux équipes de sortir de leur zone de confort, de questionner leurs pratiques habituelles et ainsi d'aller chercher des idées pour occuper les enfants autrement. Les familles ont été sollicitées pour la collecte des éléments de recyclage en carton. Grâce au tri de l'équipe, les cartons ont été transformés en château, machine à laver, garage et même en petites voitures !

L'ALSH a organisé le forum *1 geste pour la planète* le mercredi 8 septembre. Lors de cette journée, les sites d'Avallon (1,2,3 ... Soleil) et de Quarré-les-Tombes (Les Copains d'abord) ont proposé différentes activités aux enfants grâce à plusieurs intervenants : le Parc du Morvan a proposé d'identifier des empreintes d'animaux, la Ligue pour la Protection des Oiseaux a proposé un jeu de cartes pour différencier les espèces d'oiseaux, le service des déchets de la CCAVM a fait des jeux pour sensibiliser aux gestes éco-responsables... Pour finir, un temps autour de l'engagement citoyen, avec la signature de la Charte des bonnes pratiques, en présence de la presse et du Président de la CCAVM.



Les assistantes maternelles du **RAM** se sont réunies pour un atelier de fabrication de produits naturels réalisés par l'association Petite Nature. Les six assistantes maternelles ont ainsi pu fabriquer des cakes vaisselles à partir de produits naturels. Elles ont également dû apporter leur propres chaussettes pour fabriquer des éponges tawashi.



Les agents et élus de la CCAVM sont également impliqués dans ce festival. La chargée de mission mobilité a participé à différents marchés du territoire (Avallon, Châtel-Censoir et Vézelay) pour informer et questionner les habitants sur le Transport à la demande. Le jeudi 9 septembre, 14 agents ont bénéficié d'une formation *Tri et recyclage des déchets de A à Z*. Celle-ci a permis de rappeler les consignes de tri et de présenter les différentes étapes du processus de recyclage des déchets. Une dizaine d'élus ont également pu visiter la Ferme et l'Abbaye de la Pierre qui Vire à Saint-Léger-Vauban qui proposent différentes productions d'énergies renouvelables : méthanisation (*cf photo*), hydraulique et chaufferie bois.

QUALITÉ DE L'AIR

Projet PAL-ACTER

Le projet PAL-ACTER, financé à 70 % par l'ADEME, a pour objectif de déployer 15 microcapteurs de surveillance de la qualité de l'air qui seront positionnés à des points clefs du territoire. L'objectif est de connaître la situation du territoire vis-à-vis de 5 polluants est de mettre en place des actions concrètes et locales pour améliorer et préserver la qualité de l'air ! Le programme prévoit une étude de 1 an : du 1^{er} novembre 2021 au 30 octobre 2022.

Le réseau permettra la mesure des principaux polluants présentant un enjeu pour le territoire : les particules fines PM10 et PM2.5, le dioxyde d'azote (NO₂), l'ozone (O₃) et l'ammoniac (NH₃). Les données collectées seront rendues accessibles en temps réel au grand public grâce à l'application Caeli.



Une question ? Écrivez à : pal-acter@atmo-bfc.org



La CCAVM a participé au Challenge de la mobilité

La Communauté de Communes a inscrit le territoire à la première édition du *Challenge de la mobilité* en Bourgogne-Franche-Comté. Le but est d'agir en faveur de l'environnement et de faire tester au moins une fois dans l'année, un ou plusieurs modes de déplacements alternatifs à l'usage de la voiture individuelle.



La CCAVM a eu un taux de participation de 20 % avec 27 trajets effectués autrement que seul en voiture. Sur 5 jours, c'est presque 800 kilomètres qui ont été économisés dont 556 des trajets effectués en covoiturage. Les agents ont joué le jeu et se sont organisés différemment pour pouvoir covoiturer.

👄 *Je commence plus tôt qu'une collègue, mais on finit à la même heure tout en faisant le même trajet. J'ai donc choisi de poser une heure pour jouer le jeu et pouvoir covoiturer avec elle !* Sandra CHANVIN, secrétaire comptable

Je commence en même temps qu'une collègue, mais parfois on ne termine pas à la même heure, nous avons donc décidé de covoiturer à l'aller et pour le retour je suis rentrée en courant, cela m'a permis de faire mon sport

Bérangère GUY, responsable du pôle enfance-jeunesse 🍷

Au total, ce sont cinq établissements qui ont participé au Challenge : Schiever, Simon et Cie, le Pays Avallonnais, l'Yonne Républicaine et la CCAVM. C'est un résultat encourageant pour cette première édition qui a permis d'économiser 10 964 kilomètres ! Voici les modes de transport utilisés pour les déplacements :



Pour récompenser les entreprises, trois prix seront distribués à celles qui ont eu le plus fort taux de participation. Les trois prix sont composés d'un panier garni composé par les producteurs du Silo Rouge et d'un bon d'achat pour un vélo dans l'entreprise Cycles Cottin.

LE CHIFFRE

1,8 tonne de CO2

➔ C'est ce qui a été économisé suite à la participation de plusieurs structures au Challenge de la mobilité. Au total, ce sont 10 964 kilomètres qui ont été parcouru autrement qu'en voiture individuelle (covoiturage, vélo, marche à pied, télétravail). A titre d'exemple, cela peut se traduire par environ 90 jours de chauffage au gaz ou 900 000 kilomètres parcourus en TGV, et cela en l'espace d'une semaine !

AGENDA

Novembre 2021

Lancement du projet PAL ACTER

Mi-novembre 2021

Remise des prix du Challenge de la mobilité